

Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

PROCEDURE DE CANDIDATURE via l'ADUM

Etape 1 : le.la directeur.rice de thèse, dès maintenant et jusqu'au 30 avril

Le.a futur.e directeur.rice de thèse dépose son ou ses sujets de thèse via le lien <http://www.adum.fr/loginadm.pl>, en utilisant ses identifiants ADUM.

Lors de la saisie, les champs obligatoires sont indiqués par une étoile *.

Aide à la saisie :

Date limite de candidature : 30/05/2021

Financement du projet doctoral : Concours pour un contrat doctoral

Date de début du financement : 01/10/2021

Date de fin du financement : 30/09/2024

Origine du financement : MESRI - ED

Employeur : UGA

Etat du financement : Demandé

Les autres champs ne sont pas obligatoires mais nous vous invitons à compléter ceux qui vous paraissent importants, en particulier le résumé de la thèse dans le champ « présentation détaillée ».

Suite à l'enregistrement des sujets, l'ED recevra un message lui indiquant qu'un sujet vient d'être déposé et le validera (sous réserve qu'il soit bien dans les thématiques de l'EDISCE et que le.la futur.e directeur.rice de thèse soit bien HDR, rattaché.e à l'ED ISCE).

Le sujet sera alors visible à la fois sur le site de l'ED ISCE, mais aussi sur le site du Doctorat UGA (<https://www.adum.fr/as/ed/proposition.pl?site=CDUDG>).

Attention : A l'issue de la procédure (30 mai), il n'y aura qu'un seul dossier par C-EC HDR (un dossier = un sujet avec un.e candidat.e dans un laboratoire) pouvant être proposé au concours.

Etape 2 : vue par le.la futur.e doctorant.e, dès la validation du sujet et jusqu'au 30 mai

L'étudiant.e peut candidater sur plusieurs sujets, mais ne pourra présenter qu'un seul dossier au concours.

Pour candidater, il faut cliquer sur le lien suivant :

<http://www.adum.fr/as/ed/proposition.pl?site=edisce> pour ensuite candidater en se créant un compte ADUM. Ce même compte (même adresse mèl) sera utilisé en cas de candidature sur plusieurs sujets.

Lorsque le.la candidat.e aura terminé sa candidature en l'enregistrant, il.elle recevra le mail ci-dessous :

« Bonjour XXXXXX

Votre candidature sur le sujet "YYYYY" a bien été enregistrée.

Votre demande sera examinée par le.la directeur.rice de thèse.

Si votre candidature est retenue, il vous faudra faire signer votre dossier de candidature auprès de la direction de thèse et de la direction de laboratoire pour dépôt final à l'ED ISCE.

Tout dossier incomplet et non signé, sera automatiquement rejeté. »

Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

- Si la candidature a été retenue par le/la directeur.rice de thèse, il/elle doit en informer au plus vite le/la candidat.e, afin qu'il/elle puisse finaliser son unique candidature auprès de l'ED ISCE avant le 30 mai.
- Le/la candidat.e imprime et signe le récapitulatif de sa candidature, et **le fait signer à la direction de thèse, ainsi qu'à la direction de laboratoire.**
- Il/Elle dépose avant le **30 mai** à l'Ecole Doctorale, le récapitulatif signé de sa candidature, ainsi que l'ensemble des pièces du PDF qu'il/elle a fourni pour sa candidature en ligne.
- **IMPORTANT :** La candidature sera validée par l'Ecole Doctorale, à réception de l'ensemble des documents. Il faut que le dossier comporte toutes les signatures demandées. Il sera toujours possible d'apporter des éléments complémentaires (notes, rangs, ...), non disponibles au 30 mai, **jusqu'au 26 juin au plus tard.** Transmettre ces compléments à l'adresse ed-isce@univ-grenoble-alpes.fr

NB: Si la candidature est retenue à la fin du processus, c'est ce même compte ADUM qui sera utilisé par le/la futur.e doctorant.e, pour l'inscription définitive. Il n'y aura donc pas de double-saisie pour l'étudiant.e en tant que candidat.e, puis en tant que futur.e doctorant.e.

Etape 2 vue par le/la directeur.rice de thèse

Lorsqu'un.e étudiant.e candidate sur un sujet, le/la directeur.rice de thèse reçoit un e-mail d'information et peut ainsi accéder au dossier de l'étudiant via son espace ADUM "Encadrant" (<http://www.adum.fr/loginadm.pl>).

Il/Elle aura alors la possibilité d'envoyer un mail à chaque candidat.e afin de lui demander des précisions sur sa candidature, lui fixer un rdv pour un entretien/audition, ... ou autres informations nécessaires. Une fois le choix effectué pour un sujet, le/la directeur.rice) de thèse en informe le/la candidat.e qui devra alors formaliser sa candidature et la faire signer (cf. ETAPE 2 vue par LE DOCTORANT CANDIDAT), pour déposer le dossier à l'ED ISCE au plus tard le 30 mai.

Attention :

- Un seul dépôt par un.e C-EC ayant une HDR et rattaché.e à l'EDISCE.
- Un même sujet de thèse ne pourra être déposé qu'à une seule école doctorale de l'UGA.
- Un.e C-EC ayant obtenu l'année dernière un contrat doctoral au concours EDISCE, ne pourra pas déposer un dossier cette année.
- Un.e C-EC ayant obtenu cette année, un contrat doctoral par les appels à projets d'établissement ne pourra pas déposer un dossier au concours EDISCE cette année.

Etape 3 : Auditions

Pour toutes les candidatures admissibles, une audition est prévue, **le 7 ou le 8 juillet 2021**. Le/la candidat.e présentera en 15 minutes son parcours, son sujet de thèse et sa motivation pour les études doctorales. Un échange questions-réponses sera engagé avec le jury durant 10 minutes.

Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

Récapitulatif

Quoi	Qui	Quand
Dépôt sur l'ADUM des sujets de thèse	C-EC HDR	Avant le 30 avril
Dépôt des dossiers de candidature	Candidat.e	Avant le 30 mai
Complément de dossier -Avis du laboratoire*, notes, rang, ...	Dir. de laboratoire	Avant le 25 juin
Liste des candidatures admissibles à l'audition	EDISCE	A partir du 30 juin
Auditions	Candidat.e	7 et 8 juillet

* Suivant les filières, les jurys finaux n'auront peut-être pas encore eu lieu. L'avis du laboratoire devra donc être établi en fonction des informations connues à cette date (par exemple notes théoriques, déroulement du stage, politique scientifique propre au laboratoire, ...).